

de l'entente que nous avons conclue avec les États-Unis et dont j'ai déjà parlé.

Depuis que nous en sommes venus à cette entente avec les États-Unis au mois de décembre et depuis qu'elle a été annoncée au mois de janvier, le marché des obligations aux États-Unis a subi une baisse. Les prix inférieurs des obligations rendent attrayant le rachat des obligations, à notre point de vue, mais les institutions qui les détiennent hésitent à les vendre à un prix qui représente une perte comtable. Dans les circonstances, nous croyons qu'il faudrait avoir le pouvoir d'acheter une variété plus grande de titres, que possèdent un plus grand nombre de détenteurs, pour nous permettre d'arriver au but que nous visons.

Nous avons constaté que nous pouvons atteindre l'objectif visé par les deux gouvernements en achetant les titres en circulation de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement détenus par les résidents des États-Unis. De tels achats constituent un mouvement de capitaux vers les États-Unis qui contrebalance le mouvement de capitaux vers le Canada provenant de la vente de nouvelles émissions canadiennes sur le marché américain.

Nous demandons ainsi les crédits nécessaires pour nous permettre d'acheter de telles valeurs à cette fin. Cela nous donnera une certaine souplesse dans l'exécution de l'arrangement que nous avons conclu avec les États-Unis dans le cas où la balance canadienne des paiements dans son ensemble rendrait nécessaires d'autres mesures pour atteindre l'objectif dont nous avons convenu. Je suis sûr que les membres des communes et bien d'autres penseront comme moi que les obligations émises par la Banque internationale constituent un excellent investissement.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, la portée à long terme de la politique du gouvernement, telle qu'on l'a énoncée aujourd'hui et plus tôt en janvier, est une question trop grave pour admettre des commentaires improvisés. Elle semble indiquer, à mon sens, qu'on se préoccupe peut-être outre mesure du problème de la balance des paiements, dont nous avons hérité en 1963 à la suite de l'entente conclue entre le ministre des Finances d'alors et les États-Unis, de celui de l'égalisation de l'intérêt, et du problème du coût de la vie ou de l'inflation au pays.

Les deux sont très étroitement liés mais, malheureusement, on accorde beaucoup plus d'attention à nos responsabilités à l'égard de la balance des paiements qu'au coût de la vie. C'est très bien pour les autorités et le gouvernement américains de tirer profit du

Canada, mais en attendant le public canadien écope et le coût de la vie augmente de jour en jour.

M. Colin Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, l'annonce que vient de faire le ministre des Finances souligne de nouveau le fait que nous n'avons actuellement aucun contrôle sur notre politique monétaire, qui nous échappe complètement. Le gouvernement doit fonctionner avec un outil en moins. Je signale au ministre que, tôt ou tard, il devra affronter le problème du contrôle de notre politique monétaire et songer sérieusement à remplacer le taux de change fixe par le taux de change variable que nous avions autrefois. Certes, je comprends que nous aurions certaines difficultés avec le Fonds monétaire international, mais je suis convaincu que le Canada n'en serait pas écarté si nous prenions la décision qui s'avère de plus en plus importante et impérieuse.

[Français]

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je ne vous cacherais pas que nous sommes un peu surpris d'entendre le ministre des Finances (M. Sharp) nous dire que le gouvernement veut maintenant racheter, avant terme, les obligations canadiennes détenues par des Américains.

Le ministre des Finances ne nous dit pas où il va prendre l'argent pour acheter ces obligations-là. Il nous annonce qu'il y aura un budget supplémentaire. Cela proviendra-t-il des taxes du peuple? Devra-t-on emprunter ailleurs pour racheter ces obligations détenues par les citoyens américains? Alors, si l'on est en mesure, aujourd'hui, de racheter ces obligations, pourquoi avoir emprunté, à l'époque, aux citoyens américains pour racheter d'eux avant échéance?

Monsieur l'Orateur, la difficulté dans notre balance des paiements provient, non pas de nos échanges commerciaux proprement dits, parce que dans ce domaine-là, nous affichons une balance favorable, mais du fait que trop d'argent sort du Canada pour aller vers les États-Unis, en paiements d'intérêt, de dividendes ou de profits. De 75 à 80 p. 100 de nos richesses naturelles et de notre industrie sont détenus par des Américains, et nous leur envoyons les profits, les intérêts et les dividendes; c'est là la source de nos difficultés.

Monsieur l'Orateur, nous, les créditistes, disons depuis longtemps, que nous avons la Banque du Canada; servons-nous-en plutôt que de nous servir des États-Unis pour développer nos richesses naturelles et nos industries. A ce moment-là, nos profits, nos intérêts, nos dividendes resteront au Canada, et nous ne ferons pas face aux problèmes auxquels nous faisons face aujourd'hui.

[L'hon. M. Sharp.]